



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

### 12 juillet

**En 1719**, le procureur de l'Œuvre des pauvres malades de la paroisse *La Daurade à Toulouse* signe avec Mère Mazurier et deux Sœurs officières (Sœur Naudin, dépenrière, est absente) le contrat d'établissement de trois Sœurs dans la paroisse. Celles-ci partent de Paris le 9 août 1719. Monsieur Le Saget, dans son testament, avait établi une rente pour la venue des Sœurs grises.

**En 1723**, *Monsieur Bonnet*, dans sa circulaire aux Filles de la Charité, rappelle l'abstinence des vendredis, souligne l'importance des conférences spirituelles. «*La négligence de la répétition de l'oraison est un mal infini*». Il signale que l'usage du vin n'est pas autorisé qu'avec permission et que *le tabac n'est pas considéré comme un remède*.

**En 1761**, le procureur de l'hôpital général de Pau signe avec Mère Madeleine Lemaître et les trois Sœurs officières le contrat pour l'établissement de six Sœurs pour le *service des vieillards, des infirmes et incurables*. Les Sœurs vont y partir en août.

**En 1921**, à *Millau*, dans l'Aveyron, son diocèse d'origine, *Mgr Hilarion Montéty*, meurt à l'âge de soixante et un ans.

Entre à dix-neuf ans dans la Congrégation, il est, dès son ordination en décembre 1878, destiné à la Perse. Son ardeur intelligente le met rapidement en vue, et à trente-sept ans, il est promu archevêque, chargé de représenter le Saint-Siège auprès du gouvernement persan ; et l'administration du diocèse d'Ispahan lui est confiée. Bénéficiant de la bienveillance du shah de Perse qui, au cours d'une audience, lui déclarait : «*Entre le Pape et moi, il y a de l'attrait*», Mgr Montéty mit dans l'accomplissement de ses multiples tâches cette robuste activité qui le caractérisait. Il n'eut pas le temps de donner sa mesure.

Quatre ans après son élévation à l'épiscopat, les troubles politiques de Perse l'obligèrent à rentrer en France. Il se mit alors à la disposition des évêques et spécialement au service de l'évêque de Viviers. C'est ainsi que, le 9 juin 1901, Mgr Montéty aura l'occasion d'ordonner Charles de Foucauld, alors trappiste à Notre-Dame des Neiges. Mgr Montéty a aussi très souvent pontifié dans le Pas-de-Calais, et la Semaine Religieuse d'Arras dira «*Avec sa large poignée de mains, son fin sourire, ses manières la fois simples et distinguées, Mgr Montéty conquérait d'abord la sympathie. Et il achevait de séduire par sa bienveillance inépuisable, l'étendue de ses connaissances, la perspicacité de son jugement, la fermeté d'une foi aussi éclairée qu'agissante.*»

Partout où il passa, il apparut ainsi, jusqu'au jour où, en pleine force, à cinquante-huit ans, il fut frappé d'une congestion cérébrale et privé à la fois de mouvement et de parole. La mort ne mit fin qu'au bout de trois ans à ce pénible et méritoire calvaire<sup>1</sup>.

**En 1953**, à *Ardouane*, nos confrères quittent le petit séminaire. Appelés, en 1869, par Mgr Le Courtier, évêque de Montpellier, à prendre la direction du *séminaire de Saint-Pons*, ils en furent chassés par la persécution en 1902. L'évêque dut trouver un autre local pour les élèves. C'est alors qu'il les installa dans l'ancien monastère des Bénédictines à Ardouane, en un site grandiose. En 1918, le cardinal de Cabrières demandait aux confrères de venir reprendre à Ardouane le bon travail accompli pendant soixante-dix ans à Saint-Pons.

En 1953, la pénurie des vocations contraignit l'administration générale de la Compagnie à récupérer, pour d'autres œuvres, les confrères qui, comme le constatait Mgr Duperray en exprimant ses regrets de les voir partir, «*ont assuré à Ardouane, pendant près d'un demi-siècle, la formation d'une élite de prêtres et laïcs très qualifiés*»<sup>2</sup>.

1) *Annales*, t. 57, pp. 450-156 ; t. 86, p. 608.

2) *Annales*, t. 118, pp. 66-67.

